

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES  
COMITÉ DE LA CONCURRENCE**

**Forum mondial sur la concurrence**

**L'UTILISATION D'ÉTUDES DE MARCHÉ POUR ABORDER LES PROBLÈMES DE  
CONCURRENCE ÉMERGENTS**

**Session IV – Appel à contributions des pays**

Le présent document est un appel à contributions adressé aux pays en vue de la session IV (ancienne session III) du Forum mondial sur la concurrence, qui se tiendra virtuellement du 7 au 10 décembre 2020 (via Zoom). Les participants au Forum mondial sur la concurrence sont invités à soumettre leurs contributions au plus tard **le 30 octobre 2020**.

JT03464847

## À L'ATTENTION DE TOUS LES PARTICIPANTS AU FORUM MONDIAL

### **OBJET : Table ronde sur « l'utilisation d'études de marché pour aborder les problèmes de concurrence émergents »**

**19ème Forum mondial sur la concurrence (7 au 10 décembre 2020)**

Madame, Monsieur,

En décembre, le Forum mondial de l'OCDE sur la concurrence organisera une session sur *l'utilisation d'études de marché pour aborder les problèmes de concurrence émergents*. Je me propose par la présente de vous communiquer quelques informations générales sur le thème et l'organisation de cette session, et vous invite à soumettre une contribution écrite décrivant l'expérience ou le point de vue de votre autorité en matière d'utilisation des études de marché comme outil pour traiter les problèmes qui se font jour.

Le débat se poursuit sur le meilleur moyen d'utiliser et d'adapter le cadre et les outils actuels de la politique de la concurrence pour procurer des avantages à la société dans un monde en mutation, à mesure que les autorités de la concurrence acquièrent une expérience dans les affaires d'entente et de fusion dans divers secteurs. Cette expérience montre que les obstacles à une concurrence efficace ne résultent pas uniquement de comportements anticoncurrentiels et de stratégies de concentration.

Lorsque par exemple des marchés se caractérisent par des prix élevés ou discriminatoires ou une mauvaise qualité, il se peut que cela soit dû non pas à une conduite anticoncurrentielle de la part des acteurs établis, ou à des accords conclus entre concurrents, mais plutôt à des caractéristiques du marché telles que la concentration, des obstacles élevés à l'entrée, des biais comportementaux entraînant le verrouillage de consommateurs, des effets de réseau, une réglementation anticoncurrentielle ou des distorsions de la neutralité concurrentielle.

Disposer des outils pour analyser et si possible corriger ces caractéristiques est particulièrement important dans le contexte des inquiétudes grandissantes que suscite la tendance à une concentration et à une rentabilité croissantes sur de nombreux marchés à l'échelle mondiale. Une concurrence plus efficace passe parfois par des études de marché qui délimitent le champ dans lequel les entreprises peuvent démarrer une activité, rivaliser et croître. Plus généralement, elles peuvent jouer un rôle décisif pour identifier et diagnostiquer les problèmes de concurrence émergents, en analysant leurs causes et en précisant les options qui existent pour y remédier sous l'angle de la politique de la concurrence, de l'application du droit de la concurrence, de la réglementation ou d'autres domaines de l'action publique. Aussi, un tel outil peut ouvrir la voie à des solutions permettant d'atténuer le préjudice subi par le consommateur avant qu'il ne s'aggrave, promouvoir la concurrence et réduire la probabilité (et les possibilités) de violations des règles de concurrence.

Le Forum mondial sur la concurrence a déjà organisé une session consacrée au rôle des études de marché comme outil de promotion de la concurrence en 2016, pendant laquelle les participants ont examiné les importantes différences entre juridictions s'agissant du concept, des objectifs, des résultats et du cadre juridique des études de marché. Cette discussion a conduit l'OCDE à engager des travaux supplémentaires sur les études de marché. En 2017, l'OCDE a tenu un atelier à Paris destiné à analyser la sélection et la hiérarchisation des secteurs lors de la réalisation d'une étude de marché, suivi d'une table ronde sur les méthodologies utilisées pour mener à bien ces études. Ces discussions ont abouti à la publication par l'OCDE d'un Guide sur les études de marché à l'intention des autorités de la concurrence en 2018.

Aussi, à partir des travaux antérieurs, cette session sera l'occasion de réfléchir à l'utilisation des études de marché comme outil de promotion de la concurrence pour traiter les problèmes émergents sur divers marchés et dans différents secteurs, dans un monde en pleine mutation. Les questions abordées pendant cette session incluent :

- À quel type de nouveaux problèmes de concurrence de nature structurelle ou réglementaire les autorités de la concurrence sont-elles confrontées ?
- Quel rôle l'étude de marché peut-elle jouer pour les traiter et éventuellement les résoudre ?
- Quelles sont les considérations stratégiques que les autorités de la concurrence prennent en compte lorsqu'elles décident de recourir à une étude de marché ?

Pour répondre à ces questions, nous vous invitons à soumettre une contribution écrite qui décrit votre point de vue ou votre expérience de l'utilisation d'études de marché pour aborder les problèmes de concurrence émergents, en relatant vos réussites et les enseignements tirés. Pour vous aider à préparer votre contribution, nous vous renvoyons à la Note du Secrétariat sur le sujet, qui sera diffusée dans les mois à venir. Vous trouverez également une liste indicative de documents de référence à la fin de cette lettre ainsi que la liste des questions à l'annexe. La liste à l'annexe n'est pas exhaustive. Les participants sont encouragés à soulever dans leurs contributions ou au cours de la discussion tout autre point d'intérêt.

*La page web de l'OCDE consacrée à « l'utilisation d'études de marché pour aborder les problèmes de concurrence émergents » sera le premier vecteur de diffusion des documents et liens en rapport avec ce sujet. Elle sera accessible à partir de la page principale des tables rondes [www.oecd.org/fr/daf/concurrence/roundtables.htm](http://www.oecd.org/fr/daf/concurrence/roundtables.htm) et sur le site web du FMC : [oe.cd/gfc](http://oe.cd/gfc). Sauf demande contraire expresse, le Secrétariat reproduira sur le site toutes les contributions écrites qui lui seront communiquées.*

*Je vous rappelle que le Secrétariat compilera des résumés succincts des contributions écrites et les diffusera avant la réunion. Je vous invite à rédiger ce résumé (maximum une page) et à nous l'adresser avec votre contribution. Il est également possible que le Secrétariat le rédige lui-même, mais compte tenu des contraintes de temps, il ne pourra vous être soumis avant sa diffusion sur O.N.E.*

Je vous saurais gré d'indiquer au Secrétariat avant le **11 septembre 2020** si vous envisagez de soumettre une contribution. Les réponses écrites à cet appel à contributions doivent parvenir au Secrétariat avant le **30 octobre 2020** pour lui permettre de préparer une synthèse des réponses avant la session. Si ce délai n'est pas respecté, votre contribution risque de ne pas être communiquée aux délégués suffisamment tôt avant la réunion.

Toutes les demandes relatives aux documents à l'occasion de cette table ronde doivent être communiquées à Mme Angélique Servin ([Angelique.SERVIN@oecd.org](mailto:Angelique.SERVIN@oecd.org)). Toutes les demandes portant sur le fond doivent être adressées à Mme Patricia Bascunana-Ambros (courriel : [Patricia.BASCUNANA-AMBROS@oecd.org](mailto:Patricia.BASCUNANA-AMBROS@oecd.org)).

## Annexe A. Propositions de questions à traiter dans les contributions écrites

1. À quels types de nouveaux problèmes de concurrence de nature structurelle ou réglementaire votre autorité de la concurrence est-elle confrontée ?
2. Quels outils non contraignants votre autorité de la concurrence a-t-elle utilisés (ou envisage-t-elle d'utiliser) pour les traiter ? Quels facteurs votre autorité de la concurrence a-t-elle pris en compte pour choisir l'outil le plus approprié au traitement de ces problèmes de concurrence émergents ? Quels sont les principaux arbitrages (éventuels) à effectuer pour faire ce choix ?
3. Quels sont, selon votre autorité de la concurrence, les principaux atouts et les principales limites des études de marché par rapport à d'autres outils pour aborder les problèmes de concurrence émergents ?
4. Dans quelles circonstances votre autorité de la concurrence juge-t-elle que les études de marché représentent l'outil le plus approprié ?
5. Quels sont les principaux enseignements tirés par votre autorité de la concurrence de l'utilisation d'études de marché pour aborder les problèmes de concurrence émergents ? Comment l'utilisation des études de marché pourrait-elle être améliorée ?

### Suggestion de bibliographie

OCDE (2020), Les réponses de la politique de la concurrence de l'OCDE face au COVID-19,

<http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/les-reponses-de-la-politique-de-la-concurrence-de-l-ocde-face-au-covid-19-9348166d/>.

OCDE (2019), Market concentration issues paper,

[https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/WD\(2018\)46/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/WD(2018)46/en/pdf).

OCDE (2018), Market study guide for competition authorities, <https://www.oecd.org/daf/competition/market-studies-guide-for-competition-authorities.htm>.

OCDE (2017), Market studies methodologies for competition authorities, <https://www.oecd.org/daf/competition/market-study-methodologies-for-competition-authorities.htm>.

OCDE (2016), Le rôle des études de marché en tant qu'instrument de promotion de la concurrence,

[https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/GF\(2016\)4/fr/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/GF(2016)4/fr/pdf).

RIC (2020), Report on the results of the ICN survey on dominance/substantial market power on digital markets,

disponible à l'adresse suivante : <https://www.internationalcompetitionnetwork.org/wp-content/uploads/2020/07/UCWG-Report-on-dominance-in-digital-markets.pdf>.

RIC (2019), Report on ICN Members' Recent Experiences (2015-2018) in Conducting Competition Advocacy in

Digital Markets, disponible à l'adresse suivante : [https://www.internationalcompetitionnetwork.org/wp-content/uploads/2019/06/AWG\\_AdvDigitalMktsReport2019.pdf](https://www.internationalcompetitionnetwork.org/wp-content/uploads/2019/06/AWG_AdvDigitalMktsReport2019.pdf).